CONSEIL D'ÉTA
NEUCHATEL

N° 161 — CXXVI^me Année | Un numéro: 5 centimes | Vendredi 10 Juillet 1891.

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

ET DU

VIGNOBLE NEUCHATELOIS

BUREAUX: 3, Temple-Neuf, 3

Les lettres non affranchies ou anonymes ne sont pas acceptées. On s'abonne à toute époque.

RÉDACTION: 3, Temple-Neuf, 3

Les annonces reçues avant 4 heures du soir, paraissent dans le numéro du lendemain.

RÉSUMÉ DES NOUVELLES

Journal d'annonces paraissant tous les jours, excepté le Dimanche

LES PRINCIPALES AGENCES DE PUBLICITÉ, SUISSES ET ÉTRANGÈRES, SONT AUTORISÉES A RECEVOIR LES ANNONCES POUR CETTE FEUILLE

Bulletin météorologique — JUILLET

Les observations se font à 7 h., 1 h. et 9 heures

OBSERVATOIRE DE NEUCHATEL

JOURS	Tempr. en degrés cent. MOYENNE	MINIMUM	MAXIMUM	Baromètre MOYENNE	Eau tombée	Vent domin. DIR.	FORCE	ÉTAT DU CIEL
8	15.8	12.5	18.8	718.5		O	fort	nua.

OBSERVATOIRE DE CHAUMONT

8	10.4	8.0	12.5	665.3		O	fort	nua.

NIVEAU DU LAC:

Du 9 juillet (7 heures du m.): 430 m. 500
Du 10 » » 430 m. 550
Du 10 » **Température du lac:** 17°

Extrait de la Feuille officielle

— Pour se conformer aux prescriptions de l'article 212 du code civil, dame Pauline Huguenin Bergenat née Courvoisier, au Locle, rend publique la demande en séparation de biens qu'elle a formée devant le tribunal civil du district du Locle à l'audience du jeudi 2 juillet 1891, contre son mari, le citoyen Huguenin-Bergenat, Edouard, fabricant d'horlogerie, au même lieu.

— D'un acte en date du 27 juin 1801, reçu William Bourquin, notaire, dont une copie est déposée au greffe du tribunal civil du district de la Chaux-de-Fonds, il résulte que Pauchard, Eustache Sylvestre, agriculteur à Russy (Fribourg), et dame Marie-Emélie née Pauchard, veuve de Duboux, François-Louis, chef de gare, demeurant au Crêt-du-Locle, ont conclu entre eux un contrat de mariage qui déroge au régime de la communauté légale.

— Il a été fait dépôt le 4 courant, au greffe de paix de la Brévine, de l'acte de décès de Jeanne-Augusta Montandon, sans profession, fille de feu Charles Montandon et de Augusta née Jeanneret, célibataire, originaire de la Chaux-de-Fonds, née à la Brévine le 25 janvier 1874, décédée à Genève le 3 mai 1890. Ce dépôt a lieu conformément aux dispositions de l'article 812 du code civil, dans le but de faire courir les délais pour l'investiture de la succession de la défunte.

PUBLICATIONS COMMUNALES

Commune de Neuchâtel

Avis aux Pêcheurs

Les places d'étendage de filets au quai Est du Port seront mises en location par voie d'enchères publiques, le lundi 13 courant, dès 2 heures de l'après-midi. Rendez-vous sur place.

Neuchâtel, le 9 juillet 1891.

Direction de Police.

IMMEUBLES A VENDRE

Propriété à vendre

On offre à vendre, à proximité de la ville, sur la route cantonale tendant à Serrières, une propriété bien située, pouvant être utilisée comme immeuble à usage industriel, café-restaurant, ou encore comme propriété d'agrément. Elle se compose de deux corps de bâtiments en bon état d'entretien, terrasse et jardin. Belle situation près du lac. Conditions favorables.

S'adresser pour renseignements à M. Paul L'Eplattenier, notaire, rue du Musée 2, à Neuchâtel.

VENTES PAR VOIE D'ENCHÈRES

On vendra par enchères publiques, au domicile de dame Elisa Jacot, à Auvernier, mardi 14 juillet 1891, dès 9 heures du matin, ce qui suit: une garde-robe sapin verni, un canapé recouvert en damas grenat, 4 chaises de Vienne, une table ronde noyer poli et une table de nuit en noyer verni.

Auvernier, le 3 juillet 1891.

Greffe de paix.

ANNONCES DE VENTE

On offre à vendre un char à pont, à ressorts, à un cheval. Prix: 60 fr. S'adr. chez les frères Steiner, maréchaux.

Vente de Livres

à très bas prix, savoir: 12 années reliées de la Revue des deux mondes, plus quelques années en livraisons; plusieurs années reliées ou non des Revues germanique, européenne, etc. — des mémoires et des ouvrages d'histoire. S'adr. au magasin de cigares de M. Jules Beaujon, Place Purry, de 7 heures à midi.

L'Épice de Café à la Carlsbad

se vend dans les épiceries

HENRI GACOND

Seyon et Rateau.

Ernest MORTHIER, rue de l'Hôpital;

Ch. PETITPIERRE, Faubg. du Lac.

Bois à brûler

A vendre, environ 150 stères de chêne et noyer sec.

B. BASTING, Evole 12.

Le dépuratif du sang le plus énergique, c'est l'**Essence de Salsepareille condensée** de la

Pharmacie FLEISCHMANN.

Le flacon à fr. 1, 2 et 2.50.

LÉGUMES

(*de la saison*)

frais tous les jours, aux prix du marché. — On peut les commander à toute heure du jour par le téléphone du

MAGASIN AGRICOLE

Rue Saint-Maurice n° 15

et la Laiterie des Fahys.

HORAIRE D'ÉTÉ 1891

TRAINS, POSTES ET BATEAUX A VAPEUR

pour Neuchâtel

Horaire de poche donnant aussi les indications générales sur le service des postes.

PRIX: 10 CENTIMES

En vente au bureau de la **Feuille d'avis**, *à la librairie GUYOT et au Kiosque à journaux.*

POUDRES DÉPURATIVES

DE MONSIEUR LE

DOCTEUR **J. U. HOHL** DE BÂLE

REMEDE INFAILLIBLE, GARANTI PAR UNE PRATIQUE DE QUARANTE ANS.

Ce médicament facile à prendre, guérit immanquablement **toutes espèces d'éruptions de la peau, de maladies vénériennes et cancéreuses, de dartres et de plaies aux jambes.** Il est de plus excellent contre les **scrofules si dangereuses, les maux d'yeux, d'oreilles, de nez, etc. chez les enfants.**

De nombreuses attestations de personnes guéries, des certificats de médecins et de personnages appartenants à nos plus hautes autorités, sont tenus à la disposition des gens désirant en prendre connaissance.

Prix de la boîte fr. 1.55

Toute boîte porte comme marque de fabrique, protégée par la loi, la signature de l'inventeur J. U. Hohl, Docteur.

CERTIFICAT. Je certifie par ces lignes qu'un de mes enfants a souffert plus d'une année d'une maladie des yeux, ainsi que d'une horrible éruption au visage, et qu'il a été soigné sans succès par plusieurs médecins. — Ce même enfant a été complétement guéri, en quelques semaines, par l'emploi de quelques boîtes des poudres de Monsieur le docteur J. U. Hohl.

Oberwil, *le 17 septembre 1890.* **Jérôme Degen-Gutzwiller.**

L'autenticité de la signature ci-dessus est attestée par:

Oberwil, *le 19 septembre 1890.* **S. Degen, président de la commune.**

En vente dans les **pharmacies Dardel** et **A. Guebhart, à Neuchâtel; A. Duvoisin, aux Verrières; Edouard Béguin, à Travers; C. Chapuis, aux Ponts de-Martel,** et dans toutes les autres pharmacies. H-767-Q

On offre à vendre un **potager à pétrole**, presque neuf; plusieurs cages d'oiseaux, ainsi que quelques canaris. S'adresser Chemin du Rocher 7, au 2me.

FROMAGE PERSILLÉ

GORGONZOLA

(*dessert italien*)

Se vend au détail.

Laiterie St-Maurice n° 15

CHARS ET VOITURES

A vendre à Colombier, avec facilités de paiement, 1 établi de menuisier avec l'outillage au complet, 6 chars à bras de plusieurs grandeurs, avec ponts mobiles et brancards, 1 petit tombereau à bras à deux roues, 1 joli cabriolet non ferré, à 4 et 6 places, très léger, **1 bon char de campagne** à 1 cheval à essieux en fer avec mécanique, **des brouettes** de terrassements, à lisier, à fumier, de jardin; le tout garanti solidement établi. Toujours un choix de bons manches de crocs, rablais, haches, pioches, pelles, etc. Expédition au dehors, prix raisonnable.

S'adresser à Gustave Adolphe Wintz, charron, au dit lieu.

NB. — **J'entreprends,** comme par le passé, tout ce qui concerne mon état: réparations, construction de **voitures sur commande,** chars de campagne, etc.

Mouches venimeuses

Préservatif contre les piqûres des moustiques, abeilles, etc., supérieur à l'alcali, à 25 et 50 cent. le flacon.

Huile contre les taons, pour le bétail, d'un emploi très propre et d'une efficacité garantie. Le litre à 1 fr. 20, à la

Pharmacie Fleischmann.

NOUVEAU **MUGUET** NOUVEAU

EAU DE COLOGNE

DE BERGMANN & C^e, à DRESDE et ZURICH

d'une odeur très raffraichissante, laissant un parfum de muguet durable. Flacons à 1 et 2 fr., à la **pharmacie Fleischmann,** Grand'rue 8.

Bitter ferrugineux au Quinquina

DE LA PHARMACIE FLEISCHMANN

à 2 fr. le demi-litre, à 3 fr. 50 le litre.

Certificat. — Monsieur Fleischmann, Neuchâtel. — Ayant reçu à deux reprises de votre Bitter ferrugineux au Quinquina et l'ayant trouvé très éfficace contre la faiblesse du sang, je vous prie de m'en envoyer de nouveau deux litres.

Mm WINIGER-SEMPACH

Gritzenmoos.

Mort aux PUNAISES et aux CAFARDS.

Mort aux RATS et aux SOURIS; efficace et inoffensif pour les personnes.

Nouveau procédé pour la destruction des gerces.

A la pharmacie FLEISCHMANN.

OUVERTURE DE LA CAVE

RUE DU CHATEAU 10

Vins Blanc & Rouge

DU PIÉMONT

Analyse faite par le Laboratoire cantonal à disposition.

Prompte livraison. — Prix très modérés.

(Depuis 43 fr. l'héctolitre.)

A la même adresse, achat de futaille de la contenance de 30 à 250 litres.

AMISANO FRÈRES.

BIJOUTERIE HORLOGERIE ORFÈVRERIE

Beau choix dans tous les genres

Ancienne Maison **JEANJAQUET & Cie.** *Fondée en 1833*

A. JOBIN

Successeur

Maison du Grand Hôtel du Lac

NEUCHATEL

Petites TOMMES de Genève

SERVETTES

à **30 cts.** pièce.

Laiterie St-Maurice n° 15

271 **A vendre de gré à gré,** un **bon piano,** un **canapé** bon crin, s'ouvrant, un **lit noyer** avec sommier et matelas, une **table à coulisse,** 5 rallonges et un **lavabo** dessus marbre blanc; le tout presque neuf. S'adresser au bureau du journal.

Véritables fromages

Limbourg et Bierkæse

se conservant bien

pendant l'été, à **80 cts.** le demi-kilo.

Laiterie Saint-Maurice n° 15

PHOTOGRAPHIE

Tous les bains et solutions sont fournis, à des prix modérés, par la **pharmacie Fleischmann.**

Vin d'Algérie

Excellent vin de table. S'adresser à M. Ph. Colin, Maujobia 9, à Neuchâtel.

PIANOS

et instruments de musique des meilleures fabriques suisses et étrangères; un très beau choix pour la vente et la location. Pianos d'occasion à des prix avantageux. Echanges. — Facilités de paiement.

Réparation et accords des pianos et harmoniums, recommandés par les principaux professeurs de musique.

HUGO-E. JACOBY

fabricant de pianos

Magasin Route de la Gare n° 4

NEUCHATEL

Dépôt des pianos Bluthner, Feurich, Kaps, etc., etc.

VÊTEMENTS POUR

CUISINIERS et PATISSIERS

Vestes, blanch^e ou rayé^es	4.50 à 5.50
Pantalons	4.80 à 6.—
Bonnets	— 0.90
Tabliers	0.80 à 1.40

Garantie pour le travail et excellentes qualités d'étoffes.

Envoyez les mesures suivantes: Vestes: tour de poitrine, taille. Pantalons: longueur de côté et d'entre-jambes et ceinture. Bonnets: tour de tête. Envoi contre remboursement. Echange des articles non convenant.

Veuve KUBLER-SCHWARZ

à BALE (H.460 Q.)

Maison de 1^er ordre pour vêtements de cuisiniers et pâtissiers.

A vendre d'occasion une excellente **machine à coudre,** peu usagée. S'adresser rue de l'Hôpital n° 14.

A LA GRANDE LIQUIDATION

SOUS L'HOTEL DU VAISSEAU

Tabliers pour dames et enfants	depuis	Fr.	0 75	Chaussettes pour hommes	la paire, depuis	Fr.	0 30
Lingerie pour dames, véritable occasion.				Régates, plastrons, nœuds, noirs et fantaisie	»	»	0 25
Chemises cretonne forte, garnies dentelle		»	1 95	Broderies de Saint-Gall, pr lingerie, depuis 50 cent., les 4 mèt.			
Pantalons-jarretière, garnis dentelle		»	1 75	Dentelles pour lingerie, blanches et couleur.	le mètre, depuis	»	0 05
Chemises pour enfants	depuis	»	1 10	» noires, espagnoles, Chantilly, pour confections,	le mètre, depuis	»	0 25
Pantalons » »	»	»	0 95	Gants de peau, chevreau noir, 1re qualité,	la paire,	»	1 50
Un grand choix de bavettes	»	»	0 15	» » » couleur, 3 boutons,	»	»	2 25
Langes pure laine, brodés.	»	»	2 25	» fil d'Ecosse, noirs et couleur	»	»	0 30
Brassières laine, blanches et couleur	»	»	0 95	Mitaines et Gants blancs, pour fillettes	»	»	0 20
Tailles-blouses, cretonne imprimée, belle façon	»	»	1 75	Rubans couleur	le mètre, depuis	»	0 10
Corsets baleine, éventaillés soie, avec feston soie,	2 10, 2 50 et	»	2 90				

— ENTRÉE LIBRE — — ENTRÉE LIBRE —

ORFEVRERIE CHRISTOFLE

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1889

DEUX GRANDS PRIX

LA MARQUE DE FABRIQUE

et le nom CHRISTOFLE en toutes lettres

Seules garanties pour l'Acheteur.

COUVERTS CHRISTOFLE

ARGENTÉS SUR MÉTAL BLANC

Sans nous préoccuper de la concurrence de prix qui ne peut nous être faite qu'au détriment de la qualité, nous avons constamment maintenu la perfection de nos produits et sommes restés fidèles au principe qui a fait notre succès :

Donner le meilleur produit au plus bas prix possible.

Pour éviter toute confusion dans l'esprit de l'acheteur, nous avons maintenu également :

l'unité de qualité,

celle que notre expérience d'une industrie que nous avons créée il y a quarante ans, nous a démontrée nécessaire et suffisante.

La seule garantie pour l'acheteur est de n'accepter comme sortant de notre Maison que les objets portant la marque de fabrique ci-contre et le nom **CHRISTOFLE** *en toutes lettres.*

CHRISTOFLE & Cie.

Médaille d'or et diplôme d'honneur aux Expositions. — Exportation dans tous les pays du monde. — 20,000 attestations fin octobre 1887, pour le meilleur remède du monde contre les

CORS AUX PIEDS VERRUES ET DURILLONS

invention du pharmacien *Anton Meissner*. Dans l'espace de trois jours, cet emplâtre fait disparaître, sans douleur, les cors aux pieds avec racine, les verrues en cinq jours et le cuir des talons dans une nuit. La douleur du cor aux pieds disparaît, après l'application, au bout de cinq à dix minutes. Ce remède, préparé d'après ordonnance médicale (pas de secret), ne contient rien de nuisible. On peut s'en procurer dans toutes les pharmacies, la boîte à 1 fr. 25. — Dépôt général à la **pharmacie JORDAN, à Neuchâtel.**

A vendre une table en marbre noir, en parfait état, ovale, pied central, longueur : 1m40 ; largeur : 0m90. S'adr. à M. Menthonnex, à Concise.

Dictionnaire LITTRÉ

quatre volumes en bon état, et

Tour du Monde

journal illustré de voyages, années 1860 à 1867 incl., en parfait état, huit beaux volumes reliés et dorés sur tranche, à céder.

S'adresser Etude **Louis Amiet, avocat,** rue du Coq-d'Inde 3.

Demandez chez tous vos épiciers

SAVON BROOKE

Marque Singe

pour le nettoyage et polissage. **A St Blaise,** chez **P. Virchaux** *épicier*, où se vend aussi le

VÉRITABLE CAFÉ DE MALT

du pasteur KNEIPP.

(H. 1984 Q.)

A vendre, faute de place, un laurier rose. S'adresser Ecluse 27, au 1er.

FRAIS, tous les jours :

BEURRE CENTRIFUGE

glacé

en pains de **demi-livre,** à **80 cts.**

Ce beurre a obtenu la *Médaille d'or* à l'Exposition universelle de Paris 1889.

Laiterie St-Maurice nº 15

Très bon vin blanc et rouge

depuis 45 à 70 centimes le litre, en tonneaux de toutes grandeurs.

Marchandise rendue franco à domicile.

S'adresser à H.-L. Otz fils, à Auvernier.

A vendre, à la même adresse, une charrue Dombasle, un grand saloir, quatre grandes fustes de plus de 1000 litres chacune, un baril goudron et 10,000 échalas sciés.

A vendre une **bonne jeune vache** qui vêlera son troisième veau dans huit à 10 jours. Chez Samuel Dubied, à Saint-Blaise.

POISSONS

Saumon du Rhin, rouge, qualité extra, au détail, la livre, 2 francs.

BELLES PALÉES

Au magasin de comestibles

Charles SEINET

rue des Epancheurs 8.

ÉPICERIE DE L'ÉVOLE 9

NEUCHATEL

Beau choix de marchandises

des meilleures provenances, vendues aux prix du jour les plus avantageux.

On livre à domicile.

Se recommande au mieux,

Adolphe-Lr MEYRAT.

OCCASION

A vendre, à prix très modéré, un piano à queue bien conservé. S'adresser Vieux-Châtel 17, rez-de-chaussée.

ON DEMANDE A ACHETER

Mme Hey, rue de l'Industrie 15, cherche à acheter une poussette encore en bon état.

On demande à acheter une collection de timbres-poste à des conditions avantageuses. Adresser les offres avec indication de prix et du nombre de timbres, sous chiffre A. S. 9, poste restante, Neuchâtel.

FUTAILLE

E. TSCHIFFELI, rue des Moulins nº 25, achète des fûts de 60 à 300 litres, après vin ou eau-de-vie, au prix de 3 à 15 fr. pièce.

APPARTEMENTS A LOUER

A remettre, pour le 24 septembre, rue du Seyon 30, au 2me étage, un logement de trois pièces avec dépendances. S'adr. à Mme Soguel, pour voir le logement, et à M. Jacot, Fahys 7, pour traiter.

Pour Noël, à Colombier, appartement de trois chambres, cuisine et dépendances, situé au soleil. S'adresser à Fritz Sahli, charron, à Colombier.

A louer, rue du Seyon, un petit logement de deux chambres. S'adresser rue Pourtalès 6, 1er étage.

32 Feuilleton de la Feuille d'avis de Neuchâtel

PLUS FORT QUE LA HAINE

PAR

LÉON DE TINSEAU

Quelques jours après, Cadaroux fit formuler des offres officieuses « en vue de conciliation ».

Moyennant l'abandon pur et simple de la terre et du château de Sénac « tel qu'il se comporte, avec les meubles, tentures, tableaux, objets d'art, provisions et effets quelconques qui le garnissent », le généreux vainqueur se faisait fort d'obtenir la renonciation à leurs droits actuels et éventifs de tous les porteurs d'actions, et la remise des dites actions au complet entre les mains d'Albert, promesse d'une exécution facile, car le vieux renard savait bien où étaient les titres.

Guidon du Bouquet, saisi de la proposition par son confrère, l'avocat du *Bouscatié*, pria son client de passer chez lui, et s'acquitta de son ambassade avec les précautions que commandaient les circonstances. Mais, malgré tout ce qu'il put faire, le comte entra dans une fureur à peine contenue, surprenante chez un homme de ce caractère et de cette éducation. Certaines épreuves matérielles, surtout quand elles sont prolongées, finissent par avoir raison des âmes les plus élevées et les plus fortes.

La première explosion calmée, on délibéra sérieusement ; le cas était difficile. Sénac, sans raconter certains incidents de sa villégiature au bord du lac de Genève, laissa comprendre qu'il y avait rencontré Montoussé, et que le président n'avait pas lieu de se vanter de cette rencontre.

— Vous ne m'en aviez jamais dit un mot, répliqua le défenseur d'Albert qui devina tout. Avouez, mon cher comte, que nous ne sommes pas heureux. Au lieu d'un adversaire dans des conditions hubituelles, nous avons en face de nous un animal féroce altéré de vengeance, et le premier de nos juges nous en veut à mort. Enfin, passons. Peut-être que nous aurons la chance d'avoir en appel un président qui n'aura rien contre nous. Quant à la proposition qui vous est faite, je vous conseillerais immédiatement de l'accepter, vu la valeur matériellement médiocre de la cession réclamée, si vous étiez un simple raffineur enrichi dans les sucres. Mais le comte de Sénac doit défendre la terre du nom jusqu'à son dernier sou. Voilà mon avis, et je vous le donne sans grand mérite, car je sais bien que c'est le vôtre.

— Mon cher maître, c'est parler en galant homme, répondit Sénac. Vous n'oubliez qu'une chose : ma femme. Si la déroute est complète, il faudra vendre, non pas seulement le château de Sénac, mais encore l'hôtel Quilliane où elle est née et dans lequel j'ai fermé les yeux à son pauvre frère, mon ami, dernier de sa race.

— Non, car la comtesse, d'ici là, sera séparée de biens. Je vous avais prié d'en conférer avec elle.

— Je l'ai fait, mais ce mot de séparation l'a mise aux champs, bien qu'il s'agisse de nos fortunes et non pas de nos personnes. Je n'ai pas insisté, me réservant de revenir à la charge au moment suprême.

Guidon arpentait son cabinet à grands pas. Quand Albert eut fini de parler ;

— Monsieur, dit l'avocat, je suis et je reste fort honoré que vous m'ayez choisi pour défenseur. Mais si j'avais su d'avance que mes clients se laissaient conduire et déterminer par des sentiments aussi peu ordinaires au reste des hommes, je vous avoue que j'aurais décliné la commission.

— Mon cher Guidon, tout s'enchaîne. Si ma femme et moi étions des êtres comme tout le monde, nous ne nous serions pas épousés. Enfin, prenez patience : vos maux touchent à leur terme. Je vous autorise à écrire ce soir à mon adversaire que Sénac et le domaine sont à lui.

Pour le coup, maître Guidon faillit tomber à la renverse.

— Monsieur le comte, s'écria-t-il, dans l'état où je vois, si j'écrivais cette lettre-là ce soir, vous me tueriez demain matin.

— Ne craignez rien, répsndit le pauvre Albert, qui, pour être juste, n'avait pas l'air à cette heure d'un homme capable de tuer personne. Avec ou sans ma tour, je n'en serai pas moins un Sénac authentique, et je me trouverai bien partout, pourvu que je voie ma femme heureuse. Quant à elle, pourvu qu'elle me conserve, qu'elle ait des malades à soigner, des enfants pauvres à instruire !... Chère créature ! Délivrons la de ce cauchemar ; il est temps ! Écrivez la lettre, mon cher Guidon, et faites préparer la transaction en règle. Je signerai.

Mais sa main ne devait plus donner de signature avant bien des jours. Le soir même, un singulier malaise s'emparait de lui. Le lendemain commençait une fièvre violente, et Thérèse avait devant elle une inquiétude auprès de laquelle toutes les autres n'étaient rien. Pendant la nuit suivante, le malade se mit à divaguer. Il se croyait à Sénac et faisait ses adieux à la vieille demeure, en des termes déchirants qui auraient brisé le cœur de sa malheureuse femme, sans la pieuse espérance qui la soutenait.

Pendant deux semaines, la comtesse connut la véritable et poignante signification de ces mots : *la lutte pour la vie.* Presque constamment aidée, jamais remplacée, par la fidèle Kathleen, elle soigna son mari sans dormir, sans manger autrement que sur ses genoux, vingt fois interrompue ; à peine pouvait-elle prier. Mais elle savait que sa tante de Chavornay priait pour deux.

Si l'on n'avait entendu le bruit sourd des voitures sur la chaussée, l'on aurait pu croire que, d'un coup de baguette, une fée malfaisante avait transporté l'hôtel du quai d'Orsay dans un désert perdu. Toute communication avec le monde extérieur semblait coupée. Aucune visite n'était admise ; les cartes s'amoncelaient sur la table du vestibule à côté des journaux intacts. Mrs Crowe avait reçu la mission d'ouvrir les lettres et d'y répondre quand elles demandaient des nouvelles, ce qui était le cas neuf fois sur dix. Quant au procès, Thérèse n'y donnait pas plus d'importance qu'elle n'en eût accordé jadis à la réclamation d'un fournisseur envoyant sa facture.

Un jour, enfin, le docteur dit à madame de Sénac :

— Notre malade est sauvé. Mais ne me remerciez pas ; car, s'il était votre enfant au lieu d'être votre mari, je vous assure qu'il ne vous devrait pas beaucoup plus sa vie.

Ce jour-là, elle fit pour la première fois depuis longtemps une véritable prière.

(A suivre.)

Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas de traité avec M. Calmann-Lévy, éditeur, à Paris.

SÉJOUR D'ÉTÉ

237 A louer, à Plancemont sur Couvet, un joli logement meublé, de quatre pièces, cuisine et galerie. S'adresser à Mlle Borel-Favre, Faubourg de l'Hôpital 26, ou au bureau de cette feuille.

Peseux. A louer de suite un bel appartement de quatre chambres; très belle situation, jardin, eau, etc. S'adresser à M. P guet, à Cormondrèche.

A louer, pour de suite ou le 24 septembre, à Cormondrèche, un bon petit appartement de trois pièces, jardin, eau, etc. S'adresser à M. Piguet.

232 A remettre dès le 20 juillet courant:

Un appartement composé de 7 chambres et dépendances avec vue sur le lac et les Alpes; et

Pour Noël prochain:

Un appartement composé d'un grand atelier pour horlogers, bien éclairé, et de trois chambres avec cuisine et dépendances.

S'adresser au bureau de la Feuille d'Avis.

CHAMBRES A LOUER

A louer, pour le 15 juillet, deux chambres meublées, rue du Seyon 32 (Tonhalle). S'adresser au concierge.

A louer, à un 1er étage, à une dame tranquille, une jolie chambre non meublée. — A la même adresse, une demoiselle offre à partager sa chambre avec une personne de toute moralité. S'adres. au magasin rue de l'Hôpital n° 14.

Belle grande chambre à louer, indépendante, non meublée. S'adresser Saars n° 2, 1er étage.

A louer, non meublée, une belle grande chambre à deux croisées, complétement indépendante, au 1er étage, Ecluse 9, porte à gauche. Conviendrait pour bureau.

A louer une jolie chambre indépendante, non meublée, avec alcôve fermée, cheminée et fourneau. S'adresser à M. Jules Savoie, rue de l'Industrie n° 17.

A louer de suite une petite chambre meublée, pour un ou deux coucheurs. Rue Saint-Honoré 6, 2me étage.

ON DEMANDE A LOUER

Un professeur, peintre italien, demande à louer deux chambres meublées, si possible au centre de la ville. Adresser les offres au bureau de la Feuille d'avis sous les initiales D. M. N. 267.

Peseux — Corcelles — Cormondrèche

Un petit ménage tranquille demande à louer un logement de trois pièces, cuisine et dépendances, aux environs de Neuchâtel. Adresser les offres aux chiffres M. S. 19, poste restante Neuchâtel.

Une personne seule demande à louer, pour le 24 septembre, en ville ou aux environs immédiats, 3 ou 4 chambres non meublées, avec ou sans cuisine. Le bureau du journal indiquera.

OFFRES DE SERVICES

280 Une Bernoise de 20 ans, qui sait bien cuire et qui connaît bien le service d'un ménage soigné, désire se placer pour le 25 juillet. S'adresser au bureau de la Feuille d'avis.

Femme de chambre, 24 ans, parlant allemand et français, cherche une place, de préférence dans le canton de Neuchâtel. Bons certificats à disposition.

Ecrire à M. K. 250, poste restante, Prilly, Lausanne.

Une fille de 22 ans, bien recommandée, cherche, pour le 1er août, une place pour tout faire dans un petit ménage. S'adresser à Mme Billeter, professeur, Côte 7.

Un jeune homme, bien recommandé par ses maîtres, pourvu d'un bon certificat, désire se placer comme valet de chambre ou portier dans un hôtel. S'adr. à Mlle Cécile Erb, Place Bel-Air n° 1, Yverdon.

Une fille robuste cherche à se placer pour faire la cuisine ou tout le ménage. S'adresser rue du Rateau 8, au second.

Une orpheline, douée et de toute moralité, âgée de 18 ans, d'une santé robuste, demande une place comme aide-sommelière dans un café, hôtel ou établissement analogue, autant que possible à Neuchâtel. Elle pourrait entrer de suite. S'adresser à l'Agence neuchâteloise de publicité, à Cernier. (N. 88 C[e])

270 La fille d'un aubergiste, âgée de 17 ans, d'un extérieur agréable, passablement au courant de la langue française et du service, cherche une place de volontaire dans un bon hôtel, afin de se perfectionner dans le français et le service. Entrée à volonté. Le bureau du journal indiquera.

DEMANDES DE DOMESTIQUES

On demande une jeune fille allemande, pour s'aider au ménage tout en apprenant le français. S'adresser Evole n° 3, au 3me étage.

Pour le 1er août, on demande une bonne cuisinière bien recommandée. S'adresser Sablons 12.

On demande, pour faire un ménage soigné, une fille bien recommandée. S'adresser à Mme Nicolet, à Colombier.

278 On demande, pour les premiers jours d'août, une femme de chambre honnête, fidèle et au fait du service. Le bureau de la Feuille d'avis indiquera.

279 On demande suite, pour le Val-de-Ruz, une fille de toute confiance, robuste, sachant faire un bon ordinaire et tous les autres travaux du ménage. Bonnes références exigées. S'adresser au bureau de la Feuille d'avis.

On demande, pour deux jeunes enfants, en Russie, une gouvernante. Se présenter pensionnat Amez-Droz, Evole n° 11.

On demande, pour six semaines, une personne de confiance, pour aider à la cuisine. S'adresser à Mme Dettwyler, Moulins 17.

272 On demande une jeune fille recommandable, pour aider aux travaux du ménage. S'adres. au bureau de la feuille.

On cherche, pour aider au ménage et garder un enfant, une jeune fille de 16 à 18 ans. S'adresser à Serrières 17 *b*, 2me étage.

OFFRES & DEMANDES D'EMPLOI

Un jeune commerçant

cherche, pour apprendre la langue française, une place de volontaire pour le 1er septembre. Offres sous **F. R. n° 15, à E. Kirn**, Glashandlung, **Esslingen** (Wurtemberg). (H. 72674)

Une jeune fille

intelligente, d'honorable famille zuricoise, **sachant très bien jouer de la zither,** cherche, pour se perfectionner **dans la langue française,** une place pour le service dans un bon restaurant ou hôtel. **Elle tient plus à être bien traitée qu'à un salaire élevé.** Offres sous H. 2131 c. Z., à l'Agence de publicité **Haasenstein & Vogler, à Zurich.**

OBJETS PERDUS OU TROUVÉS

Trouvé une broche. S'adresser rue J.-J. Lallemand 7, 4me étage.

AVIS DIVERS

H.-E. HUGUENIN

Menuisier-Ébéniste

informe sa clientèle et le public en général, qu'il a transféré son atelier **au bas du Sentier du Château** — Ecluse.

Il se recommande pour tous les ouvrages qui concernent son état.

On peut aussi donner les commissions à l'épicerie rue du Château n° 17.

ÉTABLISSEMENT THERMAL

VICHY

(France, département de l'Allier)

Propriété de l'Etat français.

ADMINISTRATION:

PARIS, 8, boulevard Montmartre, PARIS

SAISON DES BAINS

A l'établissement de Vichy, l'un des mieux installés de l'Europe, on trouve bains et douches de toute espèce pour le traitement des maladies de l'estomac, du foie, de la vessie, gravelle, diabète, goutte, calculs urinaires, etc.

Tous les jours, du **15 mai au 15 Septembre:** Théâtre et Concerts au Casino. — Musique dans le Parc. — Cabinet de lecture. — Salon réservé aux Dames. — Salons de jeux, de conversation et de billards.

Tous les chemins de fer conduisent à Vichy.

INSTITUTION THURING-MÉRIAN

NEUCHATEL

L'institut se chargerait de prendre, pendant les vacances, quelques jeunes gens dont les parents s'absentent et désirent avoir leurs enfants sous une bonne surveillance, ou pour les préparer pour la rentrée au collège. S'adresser à la Direction de la dite institution.

On demande à emprunter, contre bonne garantie hypothécaire, une somme de vingt-cinq mille francs. Adresser les offres à François Bonhôte, notaire, à Peseux.

PENSION D'ÉTRANGERS

VILLA BELMONT

MAUJOBIA 11

Professeur demandé. On demande un professeur pour préparer un jeune homme désirant entrer à l'École de Commerce de cette ville au mois de septembre. On donnerait la préférence à un professeur de cette école. S'adresser par écrit au bureau du journal sous les initiales P. D. 264.

PENSION pour quelques jeunes garçons, dans la famille d'un professeur allemand. Bonnes recommandations. Rentrées des classes: commencement septembre. S'adreser à M. Stein, Friedrichstrasse 10, Heidelberg.

CHAUMONT

On prend des pensionnaires pendant la belle saison. S'adr. à Mme Wenker, Ecole de Chaumont.

LEÇONS D'ITALIEN

Un monsieur italien, instruit, ayant fait les études classiques et qui a déjà l'habitude de l'enseignement, désire donner des leçons d'italien. S'adresser par écrit, aux initiales G. B., poste restante, ou se présenter de 4 à 6 heures, rue J.-J. Lallemand n° 1, 3e étage, chez Mme Crosetti.

Le même monsieur disposerait de quelques heures pour du travail de traduction, de comptabilité, de copie et en général pour tous travaux de bureau. Il pourrait aussi donner des répétitions de mathématiques à quelques élèves de l'école secondaire.

Dimanche 12 courant

DANSE PUBLIQUE

à l'Hôtel des XIII CANTONS, à Peseux

offert par la

Société des Garçons de la localité.

Le Comité.

Marché de Neuchâtel, 9 juillet 1891

		De Fr.	à Fr.
Pommes de terre,	les 20 litres,	2 —	
Raves	»	4 —	
Pois	»	1 50	
Paille	le quintal,	3 —	4 —
Choux	la pièce,	25	
Choux-fleurs	»	50	
Carottes	le paquet,	05	
Oignons	la douzaine,	30	
Œufs	la douzaine,	85	
Pêches	la douzaine,	1 20	
Abricots	le demi-kilo,	40	
Beurre en livres,	le demi-kilo,	1 50	
» en mottes,	»	1 25	
Fromage gras,	le demi-kilo,	1 10	
» mi-gras,	»	90	
» maigre,	»	70	
Viande de bœuf,	»	80	85
» de vache,	»	75	
» de veau,	»	1 —	
» de mouton,	»	1 —	
Lard fumé,	»	1 10	
» non-fumé,	»	70	
Sapin	le stère,	9 —	
Tourbe,	les 3 mètres cubes,	17 —	

ÉTAT-CIVIL DE NEUCHATEL

Naissances.

6. Georgette-Louise-Marie, à Auguste-Adolphe Loup, concierge de collège, et à Rose-Louise née Gacon.

6. Enfant du sexe masculin, né-mort, à Charles-Albert Saisselin, domestique, et à Anna-Lina née Zbinden.

6. Ernest, à Christian Zbinden, journalier, et à Rosine née Flückiger.

6. Marthe-Pauline, à Louis-Wilhelm Schæffer, employé au funiculaire, et à Blanche-Marie née Rouiller.

Décès.

5. Albert-Réné, fils de Jules-François Prince et de Marianne-Honorine née Ruedin, né le 8 septembre 1890.

6. Henri, fils de Sébastien Schäublin et de Marie-Elise née Marthaler, né le 4 août 1889.

6. Marie-Victorine, fille de Alcine-François Degoy et de Cécile-Bertha née Faivre, Française, née le 28 juillet 1878.

7. Frédéric-Rodolphe Wäber, époux de Marie-Juliette née Gilles, Bernois, né le 2 décembre 1853.

Etat-Civil de Colombier

MAI ET JUIN 1891

Mariages.

Louis-Eugène Morel, horloger, Neuchâtelois, et Ida-Louise Oppliger, Argovienne; tous deux domiciliés à Colombier.

Jacob Bind, charpentier, Bernois, domicilié à Colombier, et Susanne-Henriette Auberson, femme de chambre, Vaudoise, domiciliée à Neuchâtel.

Naissances.

8 mai. Jeanne-Emma, à Albert Thuillard et à Louisa-Marguerite née Gauthey.

2 juin. Ruth, à Antoine-Melchior Vors et à Frédérique-Sophie née Resin.

4. Fanny, à Charles Devaud et à Rosine-Augustine née Lebet.

15. Elisabeth, à Fritz Galland et à Rosina née Grüniger.

18. Jeanne, à Charles-Henri Berger et à Rose née Dessaules.

20. Germaine-Cécile-Henriette, à Paul-Eugène Perrottet et à Marie-Louise née Vuille.

23. Rose-Hélène, à Louis-Ulysse Boiteux et Rosina née Hirsig.

29. Jean-Baptiste-Paul, à Vénuste-Sylvain Froidevaux et à Sophie née Weber.

Décès.

7 mai. Charles-Henri Berger, époux de Rose née Dessaules, né le 19 mars 1853.

11. Néli-Olga, fille de Pierre-François-Léonide Dondenaz et de Fanny-Adèle née Racine, née le 3 janvier 1876.

19. Julie Troyon, épouse de Henri, née le 16 octobre 1829.

9 juin. Jeanne-Rose Poyet, veuve de Jaques-Louis, née le 28 mars 1834.

18. Marguerite-Sophie Troyon, veuve de Jaques-François, née le 12 mai 1800.

24. Elisabeth-Louise, fille de Eugène Probst et de Louise née Morel, née le 28 mars 1891.

26. Louis-Henri Fatton, époux de Sophie-Elvina née Heuby, né le 7 août 1850.

29. Constant Perrelet, époux de Marianne-Eugénie née Rossier, né le 22 mai 1834.

(Avis à ceux qui souffrent des cors aux pieds.) Une invention à sensation est, sans contredit, même d'après les avis médicaux, l'emplâtre du **pharmacien A. Meissner** contre les cors aux pieds et les verrues dont la **pharmacie Jordan, à Neuchâtel,** a le dépôt général. On peut également s'en procurer dans les autres pharmacies au prix de 1 fr. 25 la boîte. L'application simple, l'effet prompt, radical et surtout pas douloureux, ont acquis à cet emplâtre de nombreux amis en peu de temps. Les 3000 attestations des premiers six mois de l'année 1887, qui sont arrivées au chiffre de 20,000 vers la fin d'octobre de la même année, ainsi que la médaille d'or et le diplôme d'honneur sont le meilleur témoignage que le remède en question est vraiment digne d'être recommandé à qui que ce soit. *(Voir aux annonces.)*

Feuilles d'hygiène. — Le numéro du 1er juillet contient: les instructions au public pour se défendre contre la tuberculose, communiquées par le Département de l'Intérieur du canton de Neuchâtel; la fin des idées d'un ingénieur anglais sur la canalisation de Neuchâtel, et le début d'un article sur l'alcoolisme et l'hérédité.

On s'abonne dans tous les bureaux de poste. — Prix: 2 fr. 50 par an.

On s'abonne

A LA

FEUILLE D'AVIS

dès ce jour au 31 décembre:

Pour le prix de **5 Fr. 25** franco à domicile.

Pour le prix de **4 Fr. 25** la feuille prise au bureau

VARIÉTÉS

On lit dans le *Temps* les renseignements suivants donnés par M. A. Vernier sur le téléphone.

Il y a en ce moment deux lignes téléphoniques entre Paris et Bruxelles. La plus ancienne va de Bruxelles à Mons, Quévy, Saint-Quentin, Compiègne et Paris. La seconde, construite six mois après la première, va de Bruxelles à Charleroi, puis emprunte la ligne de l'entre Sambre-et-Meuse, et celle de Chimay jusqu'à Monmignies; elle pénètre ensuite en France, et traverse Vervins, Laon, Soissons, Villers-Cotterets pour arriver à Paris. Chaque ligne est fractionnée et a un certain nombre de stations; la première en a quatre, Mons, Quévy, Saint-Quentin, Creil; dans chacune des stations il y a un commutateur. Si un accident quelconque interrompt la communication entre les deux points terminaux de la ligne de Paris à Bruxelles, il faut procéder de la manière suivante pour savoir sur quel point le dérangement a eu lieu: Bruxelles, par exemple, envoie une dépêche télégraphique de service ordinaire à Mons et ordonne à l'employé de couper avec le commutateur la communication entre Mons et Paris. Si l'on peut continuer à parler téléphoniquement entre Mons et Bruxelles, c'est que l'accident s'est produit au-delà de Mons. Mons recommence ainsi la même manœuvre et finalement on découvre la section sur laquelle le dérangement s'est produit.

Les orages troublent souvent les communications téléphoniques; c'est ce qui est arrivé récemment sur les lignes de Paris à Bruxelles; l'accident s'est produit sur la deuxième ligne, sur la section de Soissons à Paris, dans la traversée de Crépy-en-Valois. Sur la ligne ancienne, les fils ont été notablement dérangés à Paris même, dans le passage des fils par la gare Saint-Lazare, par où la ligne directe de Bruxelles-Paris pénètre dans Paris pour gagner la Bourse.

Il y assurément quelque chose de fort merveilleux dans les phénomènes télégraphiques et téléphoniques, et dans la facilité avec laquelle les petites ondes sonores et électriques se superposent et se propagent au loin. Nous sommes à peine habitués encore au théâtrophone, au téléphone de salon, qui nous permet, dans un petit cercle d'amis, après dîner, paresseusement assis sur un fauteuil, d'entendre la musique qui se joue à l'Opéra.

Mais qu'est-ce que la distance d'une de nos maisons à l'Opéra, comparée à celle de Francfort-sur-le-Mein à Munich! A l'exposition d'électricité qui vient de s'ouvrir dans la première de ces villes, on peut se donner le plaisir d'entendre les représentations du Théâtre-Royal de Munich, situé à une distance de cinq cents kilomètres. La science fait ces miracles: elle a des ambitions sans limites; elle supprime le temps et l'espace; elle nous donne des sensations qui touchent à l'improbable et presque à l'absurde. A force de nous étonner, qui sait si elle ne tuera pas un jour en nous l'étonnement? je me suis mille fois demandé pendant la dernière Exposition universelle, qui, dans certaines de ses parties, semblait une gigantesque chimère réalisée pour une heure, ce qui devait étonner le plus tant d'ignorants, absolument étrangers à toute notion scientifique. Il faut commencer par comprendre pour commencer à s'étonner; le sauvage qui voit marcher une locomotive ou un bateau à vapeur ne sait pas quels efforts d'intelligence représentent ces mécanismes mouvants: tout le surprend, mais nulle chose ne le surprend peut-être plus qu'une autre.

Les peuples civilisés traversent en ce moment une période de création industrielle et scientifique, remplie de nouveautés et de surprises. Il y aura un jour un arrêt dans ce mouvement de création, et dans nos villes de l'avenir, machinées comme des théâtres, on trouvera naturel et banal tout ce qui confond aujourd'hui notre imagination.

NOUVELLES POLITIQUES

Italie

Un grand cuirassé italien, le *Sicilia*, vient d'être lancé à Venise.

L'escadre anglaise était mouillée à peu

de distance; elle a été visitée par les souverains et les princes venus pour le lancement.

Le roi Humbert a porté un toast à la santé de la reine Victoria et à la prospérité du peuple anglais, ami fidèle du peuple italien dans la mauvaise comme dans la bonne fortune, et à la puissance de la flotte anglaise. Le roi a ajouté qu'il savait que dans ses paroles battait le cœur du peuple italien.

Le commandant anglais a remercié le roi et a bu à la santé de Leurs Majestés italiennes au nom de la reine d'Angleterre. Il a exprimé la vive confiance que les relations intimes et cordiales anglo-italiennes continueront à l'avenir telles que dans le passé.

Les souverains ont été salués par les hurrahs des équipages.

Pays-Bas

Les journaux annoncent que le cabinet est démissionnaire.

Les dernières élections législatives, où les libéraux l'emportèrent sur leurs adversaires, ont rendu son maintien impossible.

C'est la visite de Guillaume II qui l'a empêché de donner sa démission plus tôt.

Russie

Un ukase vient d'être publié, qui transforme, en cas de nécessité, les navires de commerce en navires de guerre. Cet ukase soumet la marine marchande au contrôle du gouvernement et réforme la police spéciale de tous les ports russes.

Serbie

Le *Times* apprend que le gouvernement serbe a rompu les négociations qu'il avait entamées avec le Vatican pour la conclusion du concordat. On assure que le gouvernement de Belgrade a agi sous la pression du parti panslaviste. Ce parti est d'avis que la Serbie doit se conformer, dans ses rapports avec le Saint-Siège à la conduite de la Russie et, par conséquent, doit décliner toute mesure qui pourrait donner à la papauté une position officielle dans le royaume de Serbie.

Bulgarie

On apprend de Sofia que la police a arrêté divers sujets russes, suspects d'espionnage et complots pour renverser le gouvernement. Des documents compromettants auraient été trouvés.

CHRONIQUE DE L'ÉTRANGER

— Mardi, à New-York, la peine de mort par l'électricité a été appliquée dans la prison de Sing-Sing. Quatre assassins : Slocum, Smiler, Wood et le Japonais Jugiro, ont été exécutés. Les personnes qui ont assisté à ce spectacle sont unanimes sur la rapidité de cette exécution.

L'autopsie des quatre corps terminée, les médecins déclarèrent que la mort a été instantanée au premier contact; les condamnés n'ont pas souffert; leurs corps ne portent aucune trace de brûlure.

Le courant électrique dont on s'était servi représentait une force de 3,000 volts.

C'est Slocum qui a été assujetti le premier sur la chaise. L'électrode a été appliqué à l'épine dorsale et mis en communication avec un collier qui serrait la nuque du patient. Il est mort sans soubresauts et sans la moindre marque de souffrance.

Après Slocum, on a exécuté les trois autres condamnés et l'appareil a tout aussi bien fonctionné. Le Japonais Jugiro a opposé une vive résistance aux exécuteurs, mais on finit par le maîtriser.

— Un accident est arrivé mercredi au sultan de Zanzibar. Il avait présidé à l'ouverture du Cooper Institute, en présence de l'amiral et des officiers anglais. A l'issue de la cérémonie, comme il remontait dans sa voiture, une salve d'artillerie fut tirée en son honneur. Les chevaux prirent peur et s'emballèrent. Le sultan s'élança hors de sa voiture et se blessa à la tête et à la jambe.

— La liste des accidents de chemins de fer continue à se remplir. On mande de Varsovie que, entre les stations de Kjena et de Slobodka, un train d'ouvriers a rencontré un train de voyageurs. Un chauffeur et cinq passagers ont été tués; un grand nombre de personnes ont été blessées. La locomotive du train de voyageurs et cinq voitures sont brisées.

NOUVELLES SUISSES

Assises fédérales.

L'audition des témoins est terminée.

Parmi les dernières dépositions, nous citerons celles de M. le conseiller national de Stoppani et de MM. les députés Beroldingen, Civelli et Bruni, qui ont trait à la fameuse séance secrète du 31 août, à laquelle assistaient les témoins.

M. de Stoppani dit qu'il y proposa d'envoyer un recours au Conseil fédéral pour que les élections ne fussent pas retardées. Sa proposition fut écartée par 35 voix contre 7 ou 9, sur quoi le témoin s'en alla. Mais les trois députés précités restèrent jusqu'à la fin, et il résulte de leur témoignage que c'est alors que la révolution fut décidée. Le comité d'action cantonal fut invité à *reprendre ses travaux et à aviser à toutes les éventualités qui pourraient se présenter ensuite de la violation de la constitution.*

Les événements qui suivirent ont fait voir de quels travaux et de quelles éventualités il s'agissait.

Le président de ce comité d'action était M. Siemen.

Un fait à noter: les députés tessinois n'ont pas été cités par le ministère public, mais par la défense. Il serait inutile d'en demander la raison au procureur-général: il ne répondrait pas plus qu'il n'a daigné demander aux hommes du contigent de Giubiasco d'où ils tenaient leurs vetterlis et qui les avaient convoqués.

Il est également inutile de se demander dans quel temps nous vivons : nous ne le savons que trop !

***

De nouveaux témoins ont été entendus. L'un d'eux, M. Battaglini, revenu de Berne au moment de l'assaut du palais, a saisi son fusil, est entré avec les assaillants, et a été du gouvernement provisoire. Il figure néanmoins au procès comme témoin à décharge et non comme accusé. On n'a jamais su pourquoi. Pendant sa déposition, le procureur général lit son journal.

Bale-Ville. — On s'occupe activement à Bâle de la question de la création, conformément aux vieilles coutumes bâloises, d'un monument destiné à rappeler le souvenir de la terrible catastrophe de chemin de fer dans laquelle tant de victimes ont été frappées. Ce monument ne serait ni de pierre, ni de fer, ni de bois, mais un sanatorium, un séjour de convalescence pour les malades du sexe masculin institué dans le voisinage immédiat du lieu du sinistre. Une famille bâloise, bien rudement atteinte dans cette occasion où elle a perdu trois de ses membres les plus proches, tandis qu'elle a compté, en outre, plusieurs blessés, a mis déjà dans ce but à la disposition du comité une maison de campagne avec terrains avoisinants, située dans le voisinage immédiat du lieu du sinistre; mais il serait fort à souhaiter que, le plus tôt possible, des ressources financières fussent mises à la disposition de l'œuvre entreprise par ce comité.

Argovie. — Le jury de sept membres chargé de prononcer sur le concours ouvert pour l'érection à Aarau d'un monument à la mémoire de Henri Zschokke, a décidé de recommander l'exécution du projet de M. Alfred Lanz, de Bienne, à Paris, l'auteur des monuments du général Dufour, à Genève, et de Pestalozzi, à Yverdon. Une mention honorable est accordée au projet du sculpteur Robert Dorer.

Tessin. — La nouvelle de l'arrestation de la femme de Scazziga, avec deux des frères et la mère de celle-ci, produit une grande sensation. On croit que les lettres trouvées sur l'accusé prouvent que sa famille a caché de l'argent dérobé; elles sont écrites par la femme.

M. le conseiller d'Etat Casella est reparti cette nuit pour Zurich.

M. Motta, préfet de Bellinzona, demande à être réassigné au procès de Zurich pour prouver que les radicaux extrêmes voulaient faire la révolution immédiatement après l'arrestation de Scazziga.

Fribourg. — M. Currat, dit la *Liberté*, a quitté Fribourg pour aller chanter le *Ranz des vaches* à la fête suisse de Paris, qui a lieu un peu avant chez nous. Il emporte son bagage de clochettes des Alpes, de sonnailles et de bourdons. Son costume d'armailli sera complété par une superbe plaque de ceinture en sylverine (métal argentin) sur laquelle sont admirablement gravées les principales scènes du *Ranz des vaches*: Pierre embourbé dans les basses eaux, Pierre frappant à la porte du curé, Pierre écrémant malicieusement le lait de ses fromages, etc. Au bas de ces reliefs, sont inscrites les dates et les villes où M. Currat a produit son chant des armaillis.

Durant son séjour à Paris, il recevra l'hospitalité de M. Lardy.

Il se fera entendre le 12 juillet, le matin dans la vaste enceinte du Trocadéro, qui peut contenir 7 à 8000 auditeurs; l'après-midi au Champ-de-Mars, 80 musiciens soutiendront l'accompagnement.

SYLVICULTURE

La nonne.

Les élèves de l'Ecole forestière de Zurich viennent de faire en Wurtemberg une excursion de quatre jours, avec M. le professeur Buhler, pour étudier entre autres les districts forestiers ravagés par la nonne.

C'est dans les environs de Ravensburg et de Wolfegg que ce terrible fléau a fait et fait encore le plus de ravages; on y compte plus de douze cents hectares plus ou moins contaminés. C'est là aussi que se trouve cette immense forêt de soixante hectares en un seul bloc qui a dû être totalement rasée; on l'appelle dans le pays « le champ de bataille ». Heureusement qu'on s'y était pris encore à temps pour cette mesure radicale : le bois étant encore bon, il n'y a eu guère dans la vente que 5 0/0 de perte; si l'on eût attendu plus longtemps avant de couper ces forêts, le bois eût pris une teinte bleuâtre, ce qui l'eût rendu impropre à la construction et il n'eût plus été bon qu'à brûler.

Les forêts encore sur pied, atteintes par le fléau, présentent un aspect désolé: elles sont uniformément rouges, comme grillées. La nonne ne s'attaque guère qu'aux sapins, et comme il n'y a pas de sapins blancs dans ces contrées, ou fort peu, c'est le sapin rouge qui est en souffrance.

L'atroce chenille ne mange que la moitié des aiguilles du sapin, puis elle passe à un autre : l'arbre arrêté ainsi dans sa sève languit, ses aiguilles prennent un ton roussâtre, et si on ne l'utilise au bon moment, il perd de sa valeur, comme je l'ai déjà dit.

L'unique moyen de combattre la nonne est de l'empêcher de passer sur un autre sapin. On a imaginé un instrument en forme de coin, qui dépose autour du tronc un enduit graisseux, sorte de glu, que les chenilles ne franchissent guère, cette glu a l'apparence de la graisse de char ; les chenilles s'amoncellent sur les limites de cet anneau gluant, et comme elles sont arrêtées dans leurs évolutions habituelles, la plupart du temps elles y meurent.

De grandes fabriques de cette glu ont été établies en Allemagne ces derniers temps.

La nonne n'est pas une plaie mortelle. On a constaté autrefois déjà sa présence, sans qu'on ait jamais pu dire d'où elle venait.

Elle est maintenant entrée dans sa phase de décroissance. La première année, la chenille est de grosseur moyenne; elle ressemble, pour qui n'est pas ornithologiste, à une chenille ordinaire; la seconde année, la plus fatale, elle atteint son maximum de force et de férocité : c'est alors que les arbres périssent en masse. La troisième année, les chenilles deviennent malades, changent de teintes se ratatinent. Elles ont perdu, semble-t-il, leurs allures ordinaires, et se mettent volontiers en grappes au faîte des arbres, sans aller plus loin.

La nonne a porté ses ravages jusqu'au bord du lac de Constance; aussi n'est-ce point une simple question d'intérêt scientifique ou de curiosité qui pousse les forestiers suisses à rechercher les moyens de s'en préserver et de prévenir ces ravages. Les forestiers wurtembourgeois conseillent aux forestiers suisses de s'assurer maintenant déjà de la présence ou non de la nonne, en faisant des anneaux de glu au bord d'une coupe. S'il y a déjà des chenilles, elles s'arrêteront à l'anneau et leur première présence sera constatée, tandis qu'il est impossible d'aller quérir ces ennemis dans la profondeur d'un bois.

CHRONIQUE NEUCHATELOISE

Couvet, ce 8 juillet.

(*De notre correspondant.*)

Le Val-de-Travers s'apprête à fêter le sixième centenaire de la fondation de la Confédération d'une manière vraiment grandiose. Le mot n'est pas exagéré si le programme élaboré par les délégués de tous les villages du vallon pourra être réalisé par les différentes autorités communales. Jugez-en plutôt :

Le samedi 1er août, à 7 heures du soir, toutes les cloches de toutes les églises sonneront à pleine volée, pendant une demi heure. Le grondement du canon scandera à vingt et une reprises cette puissante harmonie s'échappant de plus d'une douzaine de clochers.

Des feux de joie couronneront ensuite toutes les hauteurs. Il en sera allumé une quinzaine et des démarches seront faites par le Comité de district, auprès de certaines communes vaudoises et neuchâteloises, pour organiser l'illumination du Chasseron, du Creux-du-Van, des Tablettes, de la Tourne.

A 9 heures, retraite jouée par les fanfares des diverses localités du district.

Le lendemain 2 août, à 6 heures, diane dans tous les villages, puis salve de vingt-un coups de canon.

Pendant la matinée, si possible à 10 heures, culte en plein air annoncé au son de toutes les cloches du vallon. La population entière y participera, sans distinction religieuse, le service étant présidé par les pasteurs de l'église nationale et indépendante. La jeunesse scolaire prendra part aussi à cette cérémonie et ses réjouissances auront lieu l'après-midi.

***

En outre, à part ce programme général et uniforme, chaque localité organisera sa fête particulière.

Ainsi à Couvet, grande fête, le soir de ces deux journées, sur la place centrale du village. La plus grande attraction sera, sans contredit, l'éclairage du grand jet-d'eau qui jouera pour la circonstance; puis illumination, feux d'artifice, projection électrique. En même temps, concert public donné par diverses sociétés. Un chœur mixte entre autres, composé de plus de cent personnes, saura sans doute imprimer à cette fête un caractère tout à fait patriotique, en rappelant — par l'exécution de quelques-uns de nos beaux chœurs nationaux — les souvenirs glorieux de notre histoire et les sentiments si nobles, et si courageux tout à la fois de nos ancêtres, les fondateurs de la liberté helvétique.

Plusieurs surprises nous seront encore réservées.

Dans tout le Val-de-Travers, on prépare ainsi de grandes manifestations pour célébrer dignement, avec enthousiasme même, le plus glorieux de nos anniversaires.

CHRONIQUE LOCALE

Jubilé helvétique. — Le Corps enseignant de l'Académie a, nous l'avons dit, désigné pour le représenter à la fête du centenaire de la Confédération Suisse à Schwytz, MM. Aimé Humbert et Alexandre Daguet. Mais ce dernier ne pourra probablement pas accepter cette mission honorable, à cause d'un état de santé qui laisse à désirer.

Récompense. — Le Conseil d'Etat a décerné à M. Jules Gendre, entrepreneur à Neuchâtel, une médaille d'argent pour l'acte de dévouement qu'il a accompli en sauvant, dans les circonstances que nous avons relatées, un enfant sur le point de se noyer dans le lac.

DERNIÈRES NOUVELLES

Paris, 9 juillet.

Le gouvernement français vient d'être informé que l'Allemagne a supprimé définitivement son ordonnance obligeant les voyageurs transitant à travers l'Alsace à se munir de passeports. Cette ordonnance avait été suspendue provisoirement à la suite de la catastrophe de Mönchenstein.

On voit que le gouvernement cherche à ramener en Alsace le transit des trains d'Angleterre et de France pour le Sud de l'Allemagne, l'Autriche et l'Orient. Ce sera pour le plus grand préjudice des lignes suisses, du Jura Simplon en particulier.

Amsterdam, 9 juillet.

Le train express d'Arnheim à Heine a déraillé; la locomotive est tombée à l'eau; les wagons sont restés comme suspendus. Le chauffeur et le mécanicien sont grièvement blessés. Les voyageurs sont sains et saufs.

New-York, 9 juillet.

D'après les nouvelles reçues du Chili, par voie de Panama, M. Albert Edwards, le fameux millionnaire chilien dont les propriétés ont été confisquées et qui a été traité avec cruauté et brutalement exilé par M. Balmaceda, vient de mourir à Iquique après plusieurs semaines de souffrances.

Le nouveau Congrès a autorisé M. Balmaceda à imposer des amendes jusqu'à concurrence de vingt millions, et à en employer le montant à la répression de l'insurrection. Le président pourra exiger ces amendes et infliger telles peines qu'il jugera convenables pour en assurer le payement.

Charleroi, 9 juillet.

La grève, qui durait depuis 70 jours, est terminée. La reprise du travail a été votée hier par le Conseil des chevaliers du travail.

Situation générale du temps

(*Observatoire de Paris*)

9 juillet.

La dépression de la mer du Nord s'est transportée au Sud de la Baltique.

Le vent est faible ou modéré du Nord sur toutes nos côtes.

Des pluies sont tombées sur le littoral de la Baltique, dans les Pays Bas et sur nos régions du Nord et de l'Est; on signale des orages à Gris-Nez, Cette et Nice.

La température baisse en Provence.

En France, une amélioration signalée hier continue et va s'étendre à toutes les régions.

Madame Weber-Gilles et son fils Maurice, Monsieur et Madame Fritz Weber et leurs enfants, Monsieur et Madame Prisi-Weber, Monsieur et Madame Perret-Weber et leurs enfants, Monsieur et Madame Treyvaud-Weber, ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la grande perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur bien-aimé époux, père, neveu et parent,

Monsieur FRITZ WEBER-GILLES,

que Dieu a retiré à Lui, mardi 7 juillet, après une douloureuse maladie, à l'âge de 38 ans.

L'enterrement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu vendredi 10 courant, à 1 heure.

Domicile mortuaire : rue du Temple-Neuf n° 22.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

Die Mitglieder des Männerchor **Frohsinn** sind eingeladen an der Beerdigung des

Herrn FRITZ WEBER-GILLES,

Enkel unseres Herrn Präsidenten Fritz Weber theilzunehmen.

Die Beerdigung findet statt Freitag, Nachmittags 1 Uhr.

Wohnort des Verstorbenen: Temple-Neuf n° 22.

Das Comité.

Messieurs les membres de la **Musique militaire** sont priés d'assister, aujourd'hui vendredi, à 1 heure, au convoi funèbre de

Monsieur FRITZ WEBER-GILLES,

parent de Monsieur Fritz Weber, fils, caissier de la Société.

LE COMITÉ.

AVIS TARDIFS

281 Trouvé en ville un couteau de poche portant sur la lame le nom d'*Antonin*. On peut le réclamer au bureau du journal.

AVIS

Le public est prévenu qu'on brûlera un canal de cheminée dans la maison Boine n° 2, samedi 11 juillet, à 7 heures du matin.

Police du feu.